



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 24 juin 2024**

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 17 Budget supplémentaire 2024

Rapporteur : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

Ce budget supplémentaire est destiné :

- à reprendre les excédents disponibles 2023 dans l'exercice 2024 ;
- à procéder à des ajustements de crédits après le vote du budget primitif 2024 ;
- à intégrer les reports d'investissement 2023 sur 2024 du budget principal et des budgets annexes.

L'ensemble des modifications de crédits est indiqué, pour chaque budget, dans les tableaux joints en annexe. Les principaux mouvements sont toutefois directement détaillés dans le rapport (cf. infra).

1 / Le budget principal

Les transferts et ouvertures de crédits concernent les sections de fonctionnement et d'investissement.

En section de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement reporté de 11,23 M€, ainsi que les ressources nouvelles, permettent :

- De financer les ajustements de crédits (1,22 M€),
- D'ajuster le niveau des crédits relatifs aux dotations aux amortissements (1 M€)
- D'augmenter le virement à la section d'investissement de 9,23 M€,

Le détail des mouvements est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dépenses fonctionnement		Recettes fonctionnement	
Atténuation de produits (FPIC et remboursement dégrèvements THLV)	295 687,43 €	Résultat de fonctionnement reporté	11 232 687,43 €
Charges à caractère général (JO, maintenance vidéoprotection, cotisation numérique, ...)	226 000,00 €	Revente au CCAS des repas achetés à la SPL	212 000,00 €
Achat par le CCAS des repas facturés par la SPL	212 000,00 €		
Charge de personnel	200 000,00 €		
Intérêts de la dette	200 000,00 €		
Autres charges de gestion courante (colonies apprenantes, admission en non valeur)	86 000,00 €		
Virement à la section d'investissement	9 225 000,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 444 687,43 €	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 444 687,43 €
Dotations aux amortissements	1 000 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 444 687,43 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 444 687,43 €

Ces mouvements conduisent à l'évolution suivante des dépenses réelles de fonctionnement :

Dépenses réelles de fonctionnement	BP 2024	BS 2024	TOTAL
011 - Charges à caractère général	25 975 000 €	226 000 €	26 201 000 €
012 - Charges de personnel	61 600 000 €	200 000 €	61 800 000 €
014 - Atténuations de produits	1 000 000 €	295 687 €	1 295 687 €
65 - Autres charges (subv)	15 485 000 €	298 000 €	15 783 000 €
66 - Charges financières	2 100 000 €	200 000 €	2 300 000 €
67 - Charges exceptionnelles	200 000 €		200 000 €
Total DRF	106 360 000 €	1 219 687 €	107 579 687 €

En section d'investissement :

Le virement de la section de fonctionnement permet de financer l'ajustement des dépenses d'investissement par 5,26 M€ tout en diminuant l'emprunt d'équilibre (cf. infra).

Le tableau ci-dessous en présente les principales affectations.

Batiments Communaux (Labat, Zénith, Palais Beaumont...)	3 100 000,00 €
Acquisitions foncières	520 000,00 €
Rénovation des écoles (Marancy notamment)	500 000,00 €
Remboursement du capital de la dette	400 000,00 €
Subventions d'équipement	200 000,00 €
Place de la monnaie	150 000,00 €
Ecole numérique	150 000,00 €
Déploiement caméras de vidéoprotection	85 000,00 €
Autres	120 000,00 €
TOTAL	5 225 000,00 €

150 K€ sont en outre prévus en dépenses et en recettes sur le chapitre 458 dédié aux opérations sous mandat. Il s'agit de la participation de la CAPBP aux travaux de la Place de la monnaie qui est mandatée puis refacturée sur cette imputation.

La section d'investissement est équilibrée de la façon suivante :

Dépenses investissement		Recettes investissement	
Ajustements de crédits d'investissements	5 225 000,00 €	Virement section de fonctionnement	9 225 000,00 €
		Emprunt	-4 500 000,00 €
		Subventions d'équipement	-500 000,00 €
		Dotations aux amortissements	1 000 000,00 €
SOUS-TOTAL	5 225 000,00 €	SOUS-TOTAL	5 225 000,00 €
Résultat d'investissement reporté	4 041 789,62 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 685 356,56 €
Reports 2023	4 643 566,94 €		
TOTAL	13 910 356,56 €	TOTAL	13 910 356,56 €

2 / Les budgets annexes

a) Le budget des parkings :

L'excédent de fonctionnement 2023 disponible s'établit à 1 099 639,08 €. Il est affecté en dépenses imprévues. Un prélèvement de 830 000 € est proposé pour affectation aux chapitres 011 Charges à caractère général (300 K€), 66 Charges financières (75 K€), 012 Charges de personnel (50 K€), 67 Charges exceptionnelles (50 K€) et 65 Autres charges de gestion courante (5 K€) ainsi qu'à l'autofinancement (350 K€).

Ce virement à la section d'investissement de 350 K€ permet d'inscrire des crédits au chapitre 23 Immobilisations en cours (300 K€) et d'alimenter le chapitre 16 dédié au remboursement du capital de la dette (50 K€).

b) Le budget opérations d'aménagement :

Les résultats 2023 sont repris et équilibrés par des inscriptions équivalentes en dépenses et recettes (l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 1,72 M€ et celui de la section d'investissement à -476 K€).

c) Le budget centre social du hameau :

L'excédent 2023 disponible s'établit à 126 178,67 €. Il est proposé de l'affecter sur les chapitres 011 (26 178,67 €), 012 (80 K€) et 65 (20 K€).

Au niveau de la section d'investissement, les demandes nouvelles (7 220,23 €) comme les reports (9 458,48 €) sont financés par le résultat reporté (16 678,71 €).

délibéré page suivante

Après avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget supplémentaire 2024 conformément aux états détaillés ci-annexés.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU